

## Un mot du président :

Les Deuxièmes Assises nationales de la jeunesse du Conseil économique, social et environnemental, qui se sont tenues le 17 octobre 2008, ont rassemblé plus de 800 jeunes représentants d'organisations associatives, professionnelles, syndicales. Lors de cette journée, notre Assemblée a donné la parole à tous ces jeunes qui ont des engagements collectifs, qui construisent une petite entreprise, qui s'investissent dans l'apprentissage ou les études, mais aussi à tous ces jeunes qui sont quotidiennement meurtris par l'exclusion, ou qui, habituellement, se distancient du débat collectif.

Nous avons demandé à ces jeunes acteurs de la société civile d'exprimer directement leur ressenti, leurs espoirs, leurs difficultés, leurs attentes. Et ce parce que nous sommes convaincus que, pour mener un travail constructif, reflétant fidèlement l'état d'esprit de la jeunesse d'aujourd'hui et aboutissant à des propositions véritablement innovantes, c'est bien à eux qu'il convient de donner la parole en toute liberté.

Trois thèmes généraux de débat ont été identifiés par les 80 jeunes qui ont préparé, pendant deux ans, ces Assises : « *L'emploi des jeunes* », « *Le logement des jeunes* » et « *Les jeunes et le monde de demain* ». Sur ces thèmes, les Assises ont permis d'aboutir à de véritables propositions concrètes.

Par ailleurs, ces Assises, organisées à la même date que la Journée mondiale du refus de la misère, se plaçaient sous le signe de la solidarité avec les plus démunis. Ainsi, les jeunes ont-ils demandé la mise en place d'un suivi et d'actions ambitieuses pour les élèves mineurs sortant du système scolaire sans qualification.

La mise en place d'un Comité de suivi de 17 jeunes porte-parole des Assises et la large diffusion des actes auprès de toutes les autorités nationales, locales et du grand public, via notre site Internet, permettent de faire connaître et d'approfondir ce remarquable travail. Parallèlement, les Assises nationales de la jeunesse de 2008, comme celles que nous avons organisées en 2006, nourriront utilement le programme de travail du Conseil pour les prochaines années.

C'est dans le but de valoriser ce travail, effectué pendant mais aussi après les ANJ, que nous avons décidé de créer cette publication « *Les Assises nationales de la jeunesse... et après ?* ». Rendez-vous régulier, elle a pour vocation de rendre compte fidèlement de la mise en œuvre des propositions des jeunes par les pouvoirs publics et de l'implication du CESE vis-à-vis de la jeunesse.

C'est parce que ces rencontres avec plusieurs centaines de jeunes, auxquelles j'ai eu le plaisir de participer personnellement, ont été formidablement enrichissantes que nous souhaitons faire perdurer, à l'aide de ce média, ce lien privilégié que le CESE a su créer avec la jeunesse de France.

*Jacques DERMAGNE,  
Président du Conseil économique, social et environnemental de la République.*